

**LENTEURS DANS LE TRAITEMENT DE NOMBREUX DOSSIERS  
PAR LE GOUVERNEMENT**

# Le président Tebboune hausse le ton

P 3



DEUX MILLIONS D'EUROS  
PAR AN COMME FRAIS DE  
POMPAGE ESPAGNOL EN GAZ

## Le Maroc se ruine à cause du GME

P 5

# Le Courrier

**L'INFORMATION AU QUOTIDIEN** d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 22 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5772 - 19<sup>e</sup> année

COMMERCE DE  
MÉDICAMENTS PÉRIMÉS

## Un réseau criminel tombe à Alger

P 16

**RÉSEAU QUI A AIDÉ AMIRA BOURAOUÏ À QUITTER  
ILLÉGALEMENT LE TERRITOIRE NATIONAL**

# Quatre prévenus sous mandat de dépôt et une accusée sous contrôle judiciaire

LIRE EN PAGE 16

**OUVERTURE, HIER AU CIC, DE LA 8<sup>E</sup> ÉDITION  
D'ALGERIA CYBER FORUM**

# Le challenge de la sécurité numérique

*Algeria Cyber forum est un enjeu majeur pour une souveraineté numérique durable  
et un défi pour la sécurité numérique de nos institutions et entreprises.*

LIRE EN PAGE 2



**LA SEAAAL RASSURE SUR LA  
QUALITÉ DE L'EAU QU'ELLE  
PRODUIT**



## « Nous réalisons plus de 160 000 tests par an »

P 4

**MALGRÉ LE LANCEMENT  
DU PROCESSUS DE MISE  
DE CONFORMITÉ DES  
STATUTS DES FÉDÉRATIONS**

## La FAF continue de botter en touche

P 7

**HIPPODROME BAZER SAKHRA  
- EL EULMA,  
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

## Fenorix, Fares Star et Saida de Quezac, un duel à trois

P 14

LES COURSES EN DIRECT

OUVERTURE HIER AU CIC DE LA 8ÈME ÉDITION D'ALGERIA CYBER FORUM

# Le challenge de la sécurité numérique

Le CIC a accueilli hier le lancement de la 8ème édition d'Algeria Cyber forum, sous le thème : Un enjeu majeur pour une souveraineté numérique durable. Un évènement qui s'étalera jusqu'à aujourd'hui, afin de mettre la lumière sur où en est-on dans le domaine, et de savoir également si oui ou non, avons-nous les moyens pour résister aux cyberattaques.



Ph : Mourad Sid

Un évènement référentiel en matière de cybersécurité en Algérie, un véritable carrefour d'échanges et de débats sur un sujet d'une importance capitale, voire stratégique, et l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontées les institutions publiques et les entreprises privées. Considérant que le secteur du numérique est un véritable levier de croissance économique et de compétitivité, ce forum a mis en avant l'intérêt que portent les entreprises algériennes et leur implication dans la stratégie nationale de cybersécurité, devenue un enjeu national. En présence de spécialiste dans le domaine, à l'instar d'Ahmed Tibaoui, Bouabdellah Djallal, Bechiri Salim, Mohamed Abdou Belarbi, Benzeroug Mohamed

Redouane, et Guessoum Souheil, cette conférence a débattu de plusieurs thématiques liées à la cyber-sécurité et à la confiance numérique pour comprendre et traiter les stratégies de développement. Des sujets, avec entre autres : La sécurité, souveraineté, durabilité, bâtir une véritable résilience algérienne via le numérique, mais aussi : Capacité de détection et de réponse aux cybers attaques, défis et état des lieux. Également : Problématique de la sécurité et la manipulation des données. Étaient présents également des experts étrangers, à l'instar de Milot Bertrad et Cutler Terry. À noter également la présence de représentants d'une université tunisienne, à savoir « South Mediterranean University », spécialisé dans le business et la technologie.

Les participants ont été unanimes à déclarer qu'« en Algérie actuellement, nous sommes à un niveau où nous pouvons

faire ce petit bond, ce bond qui va nous permettre d'aller en avant. Si réellement nous voulons profiter de ce que peut le numérique nous ramener dans le monde, nous devons donc aller faire des choses dont nous sommes capables. Notamment avec l'ouverture et les décisions politiques actuelles, très volontaristes et très courageuses, qui sont en train d'être prises. Il est temps réellement que nous commencions à réfléchir, être capable de pouvoir se protéger ». Pour l'élite algérienne de la cyber sécurité, « Il n'est pas normal qu'un pays comme l'Algérie soit encore à réfléchir à la manière de faire un Data center, et où est-ce que doit être le Cloud souverain. Des choses que nous pouvons dépasser. Les choses ont changé. Nous avons actuellement trois départements ministériels qui s'occupent de ce secteur. Le message qui a été passé est clair et montre que nous pouvons avancer dans le domaine de la

sécurité numérique ». En effet, selon les intervenants au Forum, « c'est à l'écosystème d'aller titiller l'administration et les fonctionnaires, pour éviter de refaire les mêmes erreurs ». Allusion faite à l'incident de l'APS, en raison de lacunes en termes de capitalisation, où nous manquons de compétence. « L'APS a déjà subi ce problème en 2017. Nous n'avons pas réglé le problème une fois pour toute. La cyber sécurité, c'est un travail de tous les jours », ont affirmé les présents. Autour des discussions et échanges entre des intervenants de renom, cette première journée aura été une véritable plateforme d'échanges entre acteurs publics et privés du marché, pour faire face aux cybers menaces auxquelles ils sont exposés dans leur transformation numérique et intégration des nouvelles technologies dans leurs stratégies de développement.

**BECHIRI SALIM (CE & CYBER SECURITY SPECIALIST - REALISTIC SECURITY)**

« Le Conseil national de la sécurité des systèmes d'information monte en puissance »

Dans le registre des capacités de détection et de réponse aux cybers attaques, des défis et de l'état des lieux, l'expert Bechiri Salim estime que c'est une « problématique qui ne relève pas uniquement des entités du secteur, mais qui appartient aussi au débat public. Nous devons construire, pas réinventer les choses qui sont là. En termes de montée en puissance, il est utile de rappeler le décret présidentiel du 20 janvier 2020, relatif à la mise en place d'un dispositif national de la sécurité des systèmes d'information (CNSSI). Comme d'habitude, je dirais, cela a pris du temps, mais c'est en cours de montée en puissance. Ce Conseil va justement définir la stratégie nationale de la SSI ce qu'il y a de faire maintenant, c'est d'être pragmatique, l'appliquer dans le contexte de notre pays, avec nos ressources, et avec les capacités qu'on a actuellement. Les pouvoirs de cette agence nationale relève du décisionnel et stratégique, du pilotage et du tactique, préparer et proposer tout ce qui est référentiel, et tout ce qui est organisationnel, coordonner la stratégie nationale du SSI. Actualiser et enrichir nos défenses nationales actuellement, tout ce qui est institution, administration, et même les opérateurs privés, qui doivent appliquer la stratégie nationale déclinée à leur niveau. Il y a une base, de la sécurité des systèmes d'information, tout ce qui est veille et traitement des incidents, rattaché à l'agence nationale, à savoir un centre national opérationnel. Ce projet n'avance pas avec la bonne vitesse, mais peut être dans les prochains mois, il y aura plus de communication et de progression ».

**Hamid Si Ahmed**

AVIS D'EXPERTS ALGÉRIENS

## La désinformation sert les intérêts néocolonialistes

Une avalanche de fake news est déversée, depuis quelques mois, à travers divers supports, pour désinformer et manipuler, via les réseaux sociaux numériques, l'opinion publique en Algérie et la tourner contre les intérêts du pays. Il s'agit de la guerre de l'information, la guerre de 4ème génération, qui vise à affaiblir l'Algérie, à l'instar de nombreux autres pays dans le monde. Les experts algériens considèrent que ce sont les plus dangereuses des guerres qui utilisent les rumeurs et les fake news pour influencer les jeunes en particulier. Les médias alternatifs mettent à profit leur célérité et leur facilité à communiquer pour leurs agissements qui ciblent en premier lieu la souveraineté, l'unité et la stabilité des États « récalcitrants » à la volonté hégémonique occidentale. L'objectif des pays occidentaux, la plupart anciens colonisateurs, est de maintenir sous domination les anciennes colonies devenues indépendantes et poursuivre le pillage de leurs ressources. Cette démarche néocolonialiste est dénoncée de plus en plus ouvertement par les

jeunes élites africaines. Et il existe heureusement encore des médias libres et insoumis qui font connaître cette vérité occultée par les médias mainstream. L'Afrique en marche, de l'agence Sputnik, a sollicité sur cette problématique, deux politologues algériens: Riadh Sidaoui Directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales (CARAPS) de Genève, et Abdelkader Soufi, enseignant-chercheur en géopolitique et politiques de Défense à l'université de Blida II, pour analyser les campagnes de désinformation devenues une "arme de guerre" de l'Occident. Pour le Dr Abdelkader Soufi, « la désinformation cible la manipulation aussi bien des opinions publiques que des dirigeants politiques. Néanmoins, actuellement, dans le cas examiné, la désinformation est carrément devenue une arme de guerre, qui s'articule autour de la diffusion massive de mensonges tout en les présentant comme des informations émanant de sources fiables, neutres et amies". Dans quel but ? « Affaiblir un adversaire en influençant négativement les opinions

publiques", précise-t-il. Le Dr Riadh Sidaoui cite les exemples du Royaume-Uni et de la France qui « sont actuellement affolés par les soulèvements populaires dans beaucoup de pays africains qui dénoncent l'exploitation de leurs ressources. Ça a commencé au Rwanda avant que le mouvement ne se répande dans l'Afrique francophone, en particulier en République centrafricaine, le Mali et dernièrement le Burkina Faso". "Ces trois derniers pays ont trouvé en la Russie et la Chine d'excellents partenaires militaires et économiques", ponctue-t-il. On sait que les pays africains, qui sont partisans d'un monde multipolaire et qui affirment leur volonté d'indépendance et leur refus du néocolonialisme, subissent toutes sortes de pression des pays occidentaux. Ils ne manquent pas de rappeler qu'ils sont souverains dans leurs décisions, concernant notamment leurs relations internationales. Le Dr Riadh Sidaoui fait observer que "ni la Russie ni la Chine n'ont colonisé l'Afrique, ce qui n'est pas le cas des Européens qui ont un passé colonial lourd fait de spoliations, de

génocides et de destructions. Ce passé colonial est toujours présent dans les esprits des Africains ». Il explique que « l'arme médiatique est actionnée en Afrique dans le but de discréditer la Chine et la Russie, en les accusant de tous les maux dont les Occidentaux souffrent et pratiquent à ce jour dans ce continent". Le Dr. Soufi précise que "la Russie et la Chine ne sont pas les seules à être ciblées par la désinformation occidentale. Il y a également l'Algérie et l'Afrique du Sud qui sont dans le collimateur des médias occidentaux, tout comme tous les pays où le mouvement panafricain prend de plus en plus d'ampleur. Le but est clair: le maintien de l'Afrique sous domination économique et politique occidentale, notamment française". Selon les spécialistes de l'information et de la communication, cités par Sputnik, la désinformation est une technique complexe, qui peut être utilisée en tant qu'action en elle-même ou bien encore comme support d'une action aussi bien politique, économique que militaire.

**M. R.**

LENTEURS DANS LE TRAITEMENT DE NOMBREUX DOSSIERS PAR LE GOUVERNEMENT

# Le président Tebboune hausse le ton

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui est parvenu en l'espace de trois ans, et en dépit de certains "imprévus", à transformer l'Algérie, doit encore prendre des mesures "draconiennes" pour mettre fin à une certaine "culture de la passivité", qui met à mal la concrétisation de certaines mesures prises.*

Le président de la République, qui a engagé une véritable course contre la montre et qui ne dort jamais sur ses lauriers, sait que d'autres "thérapies" s'imposent pour en finir avec cette tumeur maligne connue sous le nom de "bureaucratie". Le communiqué du Conseil des ministres d'hier est à "décrypter" et surtout à lire "entre les lignes". Oui, hier, le titre de "le coup de gueule du Président" y conviendrait aisément. Le Président est réellement en colère, il n'est pas du tout content de la cadence de traitement de nombreux dossiers par le gouvernement. Des échéances très "élastiques", des chiffres "approximatifs", des décisions qui "perturbent" le quotidien des citoyens et celui des opérateurs économiques, ont fait sortir le Président de ses gonds. Quand le Président parle de l'autorité de l'Etat, certains comprennent "autoritarisme", quand il insiste sur la protection de la production nationale, certains comprennent "protectionnisme". Le Pré-



sident n'a, à aucun moment, "ordonné" la destruction de constructions illicites, c'est plutôt de prendre des mesures pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir. Il faut agir en amont, pas une fois la bâtisse construite et habitée. Le Président œuvre pour une Algérie

ouverte sur le monde, non pas pour un pays fermé. Il n'a, à aucun moment, interdit les importations, "l'autosuffisance n'existe dans aucun pays au monde, les importations sont nécessaires". Il a plutôt exigé la fin de l'anarchie. Comprendre: pas d'importations de produits

dont le citoyen n'en a aucun besoin. Il a exigé d'assainir le secteur pour mettre fin aux surfacturations, source de transferts illégaux d'importantes sommes en devises, qui se chiffrent en milliards de dollars. D'ailleurs, cette opération d'assainissement du fichier des importateurs a permis de démasquer et de supprimer un important nombre d'importateurs, dont le chiffre a chuté de 43.000 importateurs à 14.096 enregistrés au registre de commerce. Le citoyen est une ligne rouge, son bien-être est la priorité des priorités. Toute l'action du président de la République a pour objectif de refléter le fait fondamental que les Algériens qui l'ont élu le 12 décembre 2019, ne veulent ni un retour aux pratiques du passé, ni à l'autoritarisme ni au protectionnisme ni à la hogra et aux désastres que représente un pays, qui a été verrouillé et livré au bon vouloir de certains "dangereux" bureaucrates. L'Algérie des années 2020 est radicalement différente. Elle est sur orbite. Elle est dirigée par un président qui a gagné l'estime de toutes les franges de la société. Le président Tebboune est aiguillonné par ses "fortes convictions", ses "54 engagements" et les pulsions de tout un peuple en désir d'avenir. Son unique vœu est de rendre les Algériens fiers et heureux dans une Algérie forte en phase avec les évolutions du monde. **APS**

CORPS DES WALIS ET WALIS DÉLÉGUÉS

## Le Président opère un léger mouvement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lundi, à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués, selon un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, des décrets présidentiels portant fin de fonctions et nomination de deux walis et deux walis délégués, comme suit: - Fin de fonction de M. Bouziane Derradji, en sa qualité de wali de Nâama. - Fin de fonction

de Lounes Bouzegza, en sa qualité de wali de Souk-Ahras, et sa nomination au poste de wali de Nâama. - Nomination de Zinaï Abdelkrim au poste de wali de Souk Ahras. - Nomination de Fethi Bouzayed au poste de wali délégué de Bab El-Oued, auprès du wali d'Alger. - Nomination de Mohamed Lamine Benchaoulia au poste de wali délégué de Baraki, auprès du wali d'Alger", lit-on dans le communiqué.

R. N.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE POUR LE RAMADHAN

## L'État face au défi de la spéculation

Dans quelques semaines, les pratiques commerciales, relevées chaque année pendant le Ramadhan, mettront, une fois encore, à l'épreuve les capacités de l'État à contrôler le commerce intérieur des produits alimentaires, leurs prix surtout mais aussi leur disponibilité.

La volonté politique d'exercer ce contrôle a été exprimée par le président Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi. Il a ordonné la création immédiate d'un « dispositif minutieux de veille, en coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, chargé de contrôler et de suivre quotidiennement l'approvisionnement du marché en différents produits de base, exploités désormais par des bandes pour saper la stabilité sociale ». Le président de la République a également insisté sur la nécessité d'« intensifier les systèmes d'alerte et de contrôle, à commencer par les cités, les villages et les hameaux, en y impliquant les autorités locales de manière à contrôler les prix des produits de base et approvisionner les marchés, tous types confondus ». Précaution supplémentaire : « la réduction de



la facture d'importation ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais plutôt en tenant compte de la disponibilité de la production nationale, quantitativement et qualitativement».

Il reste à traduire ces orientations et instructions concrètement sur le terrain de façon directement perceptible dans «les cités, les villages et les hameaux». Ce ne sera pas facile, sachant que la recherche du gain facile des uns, parmi les

spéculateurs et dans le secteur informel, et les visées déstabilisatrices de milieux politiques qui veulent que le pays trébuché, vont converger pour saboter les dispositifs de contrôle et les rendre inopérants et inefficaces. La question des prix, qui ont tendance à s'envoler, préoccupe à juste titre les Algériens qui savent que les commerçants, à de rares exceptions, ont toujours vu dans le mois de Ramadhan une occasion de faire de l'ar-

gent rapidement et facilement, au détriment du citoyen. C'est pourquoi, les ménages algériens n'attendent pas le premier jour du Ramadhan pour faire leurs achats, préoccupés autant par les prix, que par la disponibilité des produits, à cause des pratiques des spéculateurs qui font des stocks et cachent les denrées alimentaires pour agir sur la loi de l'offre et la demande et faire augmenter les prix.

Les marchés de proximité qui seront installés par les Assemblées populaires communales (APC), un peu partout dans le pays, seront d'un grand secours pour les ménages aux revenus bas et moyens, même si l'affluence les oblige parfois à faire la chaîne pour acquérir ce dont ils ont besoin. Jeudi dernier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a annoncé une série de mesures destinées à réduire les prix des viandes blanches et rouges durant le mois de Ramadhan. "Si les prix demeurent élevés, a-t-il ajouté, des mesures seront prises en coordination avec le ministère du Commerce et de Promotion des exportations et les services de sécurité", a-t-il averti dans des déclarations à la presse, en marge d'une séance

plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Il a donné "un dernier avertissement" aux acteurs activant dans cette filière pour baisser les prix en les adaptant au pouvoir d'achat du consommateur tout en préservant une marge bénéficiaire leur permettant de poursuivre leur activité. Mohamed Abdelhafid Henni a promis que des mesures seront prises pour assurer la stabilité des produits à large consommation, notamment la pomme de terre. Concernant le lait, a annoncé le ministre, une solution définitive sera trouvée avant le mois de Ramadhan, en assurant un contrôle de la chaîne de production et de commercialisation.

Il s'agit de produits alimentaires consommés souvent excessivement, durant le mois de Ramadhan, entraînant le gaspillage, comme si c'était une fatalité. Le mois de Ramadhan offre l'opportunité d'aménager ou réorganiser, en tout cas moderniser, les marchés à partir des exigences d'hygiène et de salubrité, et d'information des consommateurs notamment sur les prix des produits, en plus de l'obligation d'affichage des prix sur l'étalage.

M'hamed Rebah

ISSUES DE L'EUROPE, DE MALAISIE, DE TURQUIE ET DE CHINE

# De grandes firmes veulent se délocaliser en Algérie

Encouragées par l'amélioration du climat d'affaire qui devient de plus en plus attractif, et la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde des facilités multiples aux investisseurs nationaux et étrangers, les entreprises étrangères notamment y compris celles à gros potentiels, ne cessent de manifester leur grand intérêt à s'installer en Algérie.



PH: DR

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salah Eddine Belbrik, a confirmé, encore fois, à l'occasion d'une rencontre organisée, lundi soir, par la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce, AHK Algérie, consacrée à la présentation du bilan d'AHK Algérie (Chambre Algéro-allemande d'industrie et de commerce) pour l'année 2022 et des perspectives pour l'exercice en cours, cette tendance et cette volonté manifeste des entreprises étrangères à investir dans le pays. Plusieurs entreprises étrangères de « grande envergure » originaires d'Europe, de Malaisie, de Turquie et de Chine « veulent s'installer carrément en Algérie » suite au développement du cadre juridique avec notamment la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement, indique la même source, faisant savoir, à la même occasion, que le ministère reçoit « énormément de demandes d'in-

vestissements » émanant d'« entreprises étrangères de grande envergure » qui veulent « se délocaliser en Algérie ». Le secrétaire général du département de l'industrie, a rappelé que l'Algérie a énormément de potentialités à mettre en valeur et que l'économie algérienne « veut se démarquer de la rente pétrolière, produire et être plus compétitive, notamment dans le domaine de l'industrie, et elle doit pouvoir exporter ». Belbrik, a affirmé, dans le même ordre d'idées, que toutes les conditions sont réunies pour que les entreprises algériennes et étrangères se mettent en partenariat pour aller exploiter l'immense potentiel que recèle l'Algérie, notamment dans cette conjoncture internationale en plus des avantages que présente l'Algérie pour les investisseurs comme le prix de l'énergie très compétitives, une main d'œuvre qualifiée et pas chère, énormément de ressources naturelles, une infrastructure de base existante (routes, autoroutes, rails), une proximité de l'Europe, et un démantèlement tarifaire avec

ce continent entre autres.

## L'ALLEMAGNE EN PÔLE POSITION ?

L'intervenant a souligné par ailleurs « le grand intérêt » accordé par l'Algérie au partenariat économique avec l'Allemagne. Présente à cette manifestation de grande importance partenariale pour les deux parties, l'ambassadrice allemande en Algérie, Elisabeth Wolbers, a tenu, de son côté, à saluer les améliorations apportées sur le cadre législatif en Algérie avec l'adoption et la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement et la préparation d'une nouvelle loi sur la monnaie et le crédit. La diplomate allemande a affirmé que son pays, à travers notamment l'ambassade, AHK Algérie, le GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) et beaucoup d'autres acteurs qui interviennent activement dans le cadre des relations économiques bilatérales, continuera à oeuvrer pour que les entreprises puissent mettre leurs pleins potentiels dans l'intérêt des

deux économies. La diplomate allemande, a souligné que la transition énergétique et le développement durable étaient « au cœur de la relation algéro-allemande », et que « de bons progrès ont été réalisés dans ces domaines l'année passée » marquée par la célébration du 60ème anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays. Durant l'année 2022, l'Algérie et l'Allemagne ont pu « redynamiser les relations bilatérales, rétablir beaucoup de formats d'échanges et reprendre beaucoup de rencontres et d'activités », a-t-elle dit à ce sujet. Pour sa part, la directrice générale d'AHK Algérie, Monika Erath, s'est dite fière « que cette instance soutenue particulièrement par le gouvernement fédéral allemand et le ministère de l'Économie et de la Protection du climat, serve de « pont économique entre l'Allemagne et l'Algérie ».

Elle s'est également réjouie de l'engagement couronné de succès des entreprises allemandes en Algérie, depuis de nombreuses décennies, et de « la confiance que l'Algérie accorde à la coopération avec l'Allemagne ». Il convient de rappeler que la quatrième édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie et de partenariat a eu lieu en Algérie le 20 décembre dernier. Co-organisée par le ministère de l'Énergie et des Mines et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, elle avait pour objet « d'échanger sur les perspectives de développement en Algérie des énergies nouvelles et renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que les opportunités de coopération dans ces domaines avec l'Allemagne ».

Brahim Oubellil

IL A RÉUNI, HIER, LES DIRECTEURS ET DIRECTEURS DÉLÉGUÉS LOCAUX DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

## Arkab fixe la feuille de route 2023

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a réuni, hier, à Alger, l'ensemble des directeurs et directeurs délégués des wilayas du secteur, dans une rencontre consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action du secteur, ainsi que la stratégie de son développement. Dans son allocution à l'ouverture de ces travaux, le premier responsable du département de l'Énergie, a souligné l'importance de cette rencontre qui a regroupé les agences et les différentes entreprises relevant du secteur à travers le pays, pour évaluer les degrés d'application de la feuille de route tracée par le gouvernement pour le secteur de l'Énergie et des Mines concernant notamment la mise en œuvre de développement locale durable pour répondre aux besoins et aux attentes de la population et améliorer ses conditions de vies en général.

« Cette rencontre est également une occasion, dit-il, pour relever tout ce qui a pu être réalisé, relever les défis, et faire une halte sur les manquements constatés afin d'y remédier », a déclaré le ministre Arkab. Ce dernier a donné un petit aperçu sur les progrès réalisés par son secteur durant les trois dernières années notamment pour ce qui est du raccordement en électricité et gaz pour les zones d'ombre, les zones industrielles, les zones d'activités, et les différentes coopératives agricoles. Pour améliorer le quotidien de la population, le ministre a évoqué le raccordement, courant 2023, de quelques 65 000 foyers en électricité, et 180 000 autres en gaz de ville, en plus de 139 écoles qui seront raccordées en gaz butane dans les zones d'ombre.

S'agissant des énergies renouvelables, le ministre Arkab, a parlé du projet de 15 méga-

watts en énergies renouvelables qui sera réalisé par la Sonalgaz dans un programme qui concerne 42 wilayas et le lancement, au cours de cette année de l'installation de 1000 bornes de recharge pour voitures électriques, en plus d'autres projets ayant trait à l'industrie pétrochimique qui seront réalisés par l'entreprise nationale et dans un cadre de partenariat. Au cours de cette rencontre qui vise à instaurer un climat permanent de collaboration et de concertation sur les contraintes rencontrées sur le terrain et les solutions à préconiser pour assurer une meilleure prise en charge des programmes inscrits à l'indicatif du secteur, des exposés sur les réalisations du secteur au niveau des 4 coins du pays et les difficultés auxquelles fait face le secteur ont été également présentés.

B. O.

LA SEAL ASSURE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU QU'ELLE PRODUIT

## « Nous réalisons plus de 160 000 tests par an »

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) procède à plus de 160 000 tests chimiques et bactériologiques par an pour contrôler la qualité de l'eau du robinet produite et distribuée par la société au niveau des wilayas d'Alger et de Tipasa, a affirmé la SEAAL hier dans un communiqué. La société a précisé « en vue d'approvisionner la population en eau potable conforme aux normes algériennes de qualité, la SEAAL effectue chaque année environ 135 000 analyses physiques et 26 000 analyses bactériologiques soit 161 000 analyses au total pour 12 mille

échantillons analytiques ». Le contrôle de la qualité de l'eau commence au niveau des stations de traitement. Chaque station compte un laboratoire opérationnel qui assure la conformité de l'eau traitée avec les normes de santé. A expliqué le communiqué ajoutant que l'eau est traitée à travers plusieurs étapes avec une « haute précision », supervisées par des équipes de techniciens d'exploitation d'une grande compétence, et le processus de contrôle de la qualité de l'eau se poursuit au niveau des installations de stockage, puis des stations de pompage et des réseaux

de distribution jusqu'au compteur du consommateur. La garantie de la qualité de l'eau est assurée par un laboratoire central accrédité par la certification "ISO-17025", version 2017, émise par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC). Le laboratoire central accrédité dispose d'équipements "sophistiqués de pointe", afin de procéder à des examens et des analyses spécifiques avancées de 74 composantes permettant de détecter toute source de pollution, de prendre les mesures anticipatives nécessaires, et de définir l'empreinte génétique des priorités en utilisant les techniques

modernes. En sa qualité de laboratoire accrédité, il assure des services d'analyse de l'eau, tous types confondus, et à garantir la qualité de l'eau conformément aux normes réglementaires de l'eau potable en Algérie pour les clients industriels des différents secteurs, notamment le secteur sanitaire, pharmaceutique, agricole, minier, des boissons et liquides. L'eau du robinet est le produit le plus contrôlé à Alger et Tipasa dont la production, la distribution et le contrôle de qualité sont assurés par plus de 6600 employés.

M. Seghilani

CNR

## 147 milliards DA pour couvrir les retraites versées mars prochain

Une enveloppe financière de 147 milliards de dinars a été allouée pour couvrir les retraites qui seront versées en mars prochain comportant ainsi les augmentations décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec effet rétroactif à partir de janvier 2023. C'est ce qu'a déclaré hier le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafar Abdelli, « tous les mécanismes et les mesures concernant les versements des retraites avec les nouvelles augmentations ont été mis en place », affirmant que 147 milliards da est l'enveloppe financière attribuée à ce fait, et elle concerne les salariés et les non-salariés. « Nous avons pris toutes les précautions et la couverture financière a été allouée pour cela, il ne risque d'avoir aucun problème à ce niveau » rassure le DG de la CNR. Les retraites seront versées du 15 au 26 mars prochains et ce selon le calendrier d'Algérie poste, tandis que le Ramadan aura lieu le 22 ou le 23 mars prochain. Concernant les conditions d'adhésion volontairement à la CNR de la communauté algérienne à l'étranger, le même responsable a fait savoir « qu'afin de bénéficier de la retraite l'adhérent doit avoir moins de 55 ans pour pouvoir payer les cotisations pendant 15 ans ». Précisant qu'il est possible d'acheter cinq ans des cotisations pour pouvoir obtenir la retraite à l'âge de 65 ans. Quant au salaire minimum déclaré a été fixé à 54.000 da soit trois fois plus le SMIG (18.000 da) et ce contre 250 euros. Cependant l'adhérent est appelé à payer 270 euros par trimestre à la CNR. Dans ce cadre il est à rappeler que les conditions et modalités relatives à l'affiliation volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger au système national de retraite, ont été fixés par le décret exécutif publié au Journal officiel n°69, à savoir : « être de nationalité algérienne ; être régulièrement, immatriculé auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger ; être âgé de moins de cinquante-cinq (55) ans à la date d'affiliation ; exercer une activité professionnelle salariée ou assimilée et/ou une activité professionnelle non salariée pour leur propre compte cités à l'article 2 ci-dessus conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ; ne pas être assujéti à l'affiliation obligatoire au système national de sécurité sociale ». Cependant « le membre de la communauté nationale à l'étranger remplissant les conditions et désirant s'affilier volontairement au système national de sécurité sociale doit procéder au versement trimestriel d'une cotisation à sa charge à l'organisme de sécurité sociale chargé des assurances sociales des travailleurs salariés, pour le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ainsi que d'une pension ou d'une allocation de retraite (...) », selon l'article 8. « Le taux de cotisation à verser est fixé à 31.25 % de l'assiette déclarée sans être inférieure au montant minimum fixé à l'article 10 ci-dessous. Le taux de 31.25 % est réparti comme suit : 13 % au titre des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ; 18.25 % au titre de la retraite », précise le même article. Selon l'article 10 : « La cotisation mensuelle est calculée sur la base d'une assiette déclarée par l'assujéti, qui ne peut être inférieure à trois (3) fois le montant du salaire de référence fixé par la réglementation en vigueur », et « les cotisations sont versées dans le mois qui suit chaque trimestre de l'année civile considérée ».

Sarah Oubraham

IL DOIT DÉBOURSER DEUX MILLIONS D'EUROS PAR AN COMME FRAIS DE POMPAGE ESPAGNOL EN GAZ

# Le Maroc se ruine à cause du GME

Depuis la mise hors service du Gazoduc Maghreb-Europe (GME) qui traverse le Maroc pour alimenter l'Espagne et le Portugal en gaz naturel algérien, le pays voisin, ainsi, privé du gaz et des revenus des redevances de transport via ses terres, s'est orienté, depuis juin dernier vers l'Espagne- lui aussi pays importateur du liquide précieux-, pour s'en approvisionner en quantités suffisantes au fonctionnement de ses centrales électriques à travers un pompage inversé de l'Espagne vers Rabat.



Le Maroc doit ainsi supporter le coût des frais de pompage espagnol qui s'élève à quelque 2 millions d'euros par an (2,14 millions de dollars) pour les frais de transport et non du coût du gaz. Selon les réponses du Gouvernement de Madrid à une question parlementaire du Parti populaire, le Maroc avait conclu un accord avec l'Espagne pour s'approvisionner en gaz via le gazoduc Europe-Maghreb, avec un montant financier total de deux millions d'euros (2,14 millions de dollars).

Dans sa réponse aux députés, le gouvernement espagnol estime que si le niveau actuel des exportations est maintenu, les factures annuelles des redevances d'accès aux réseaux de transport, aux réseaux locaux et à la regazéification du gaz naturel en gaz naturel liquéfié s'élèveront à deux millions d'euros (2,14 millions de dollars).

Les deux centrales marocaines Aïn Beni Mathhar près de la frontière algérienne, et Tahdart près de Tanger qui produisent 10% de l'électricité au Maroc, sont suspendues depuis novembre 2021 – date à laquelle le pompage du gaz algérien à travers le territoire marocain s'est arrêté, jusqu'à l'été dernier. En juin de l'année dernière, l'Espagne a commencé avec 60 GWh, une quantité qui a progressivement augmenté au cours des derniers mois, puis est passée en novembre à 553

GWh. Avant l'arrêt des services du gazoduc algérien, le Maroc bénéficiait de 7% du débit gazier pompé par l'Algérie, soit près de 700 millions de mètres cubes, en plus de grosses sommes d'argent, fruits de différentes taxes qui lui reviennent de droit.

Au bord de l'explosion depuis des années en raison de la cherté de la vie, de l'inflation, le chômage, et la mal-vie en général, le Maroc aura toutes les peines du monde à supporter les frais du gaz livré par l'Espagne. Comme ce pays d'Europe ne pourrait pas également temporiser pour recevoir ses dûs de la part du Maroc étant donné qu'il est lui-même plongé dans une crise économique sans précédent depuis la suspension par l'Algérie de l'accord d'amitié entre les deux parties après le revirement spectaculaire du Gouvernement de Pedro Sanchez sur la question du Sahara occidental qui a tant irrité l'Algérie. En effet, les entreprises espagnoles ont subi des pertes d'environ 600 millions d'euros, suite à la suspension des relations commerciales entre l'Algérie et l'Espagne en juin 2022.

Et les déboires de Pedro Sanchez et de son exécutif ne s'arrêteront pas là puisqu'une vingtaine d'opérateurs économiques espagnols envisagent de porter l'affaire devant la justice pour réclamer des indemnités à l'État espagnol. Les entreprises espagnoles considèrent que l'État espagnol est respon-

sable de leur situation difficile et réclament des indemnités pour les pertes subies. D'ailleurs la politique de Pedro Sanchez a été sévèrement critiquée par la classe politique espagnole et nombre d'autres acteurs de différents horizons. Dans une contribution, publiée sur le site d'information «La patrie news», en juin dernier, le président de l'Association culturelle hispano-algérienne Miguel-de-Cervantes, Fernando Novo Lens, n'a pas été tendre avec le Gouvernement de son pays qu'il accuse de mauvaise gestion et le manque de vision politique du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez. « C'est l'histoire d'une catastrophe politique et diplomatique déclenchée uniquement et exclusivement par la mauvaise gestion, la maladresse et le manque de vision politique du président du gouvernement espagnol, et qui a gravement affecté les relations entre nos deux pays », a écrit le président de l'Association. M. Novo Lens a affirmé que depuis la signature en 2002 du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et l'Espagne et récemment suspendu par Alger, «le gouvernement algérien a toujours honoré ses engagements et s'est comporté en partenaire et ami loyal de l'Espagne», regrettant que «le gouvernement espagnol actuel n'ait pas agi de la même manière».

B. O.

LE CHEF DE LA MANUL, ABDOULAYE BATHILY

## «L'Exécutif libyen est déterminé à tenir des élections réussies»

Des responsables du Gouvernement d'union nationale en Libye et le Représentant spécial du secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Abdoulaye Bathily, ont examiné, à Tunis, les efforts déployés jusque-là, en vue d'organiser des élections dans le pays au cours de cette année, a rapporté hier, l'agence de presse libyenne Lana, citant un communiqué du gouvernement. Au cours d'une réunion tenue, lundi, à l'ambassade de Libye à Tunis, des représentants du gouvernement d'union nationale, en l'occurrence le ministre d'Etat chargé des affaires du conseil des ministres, Adel Jomaa, et le ministre d'Etat chargé de la communication et des affaires politiques, Walid al-Lafi, et Abdoulaye Bathily « ont passé en revue les préparatifs d'ordre technique et les décisions politiques prises par le gouvernement dans le but d'assurer de bonnes conditions pour le déroulement des élections au cours de cette année ». Le responsable onusien Abdoulaye Bathily a salué, dans son intervention, les efforts consentis jusqu'ici par le gouvernement, soulignant que « le travail effectué reflète le sérieux et la détermination de l'Exécutif de tenir des élections et de garantir leur succès ». L'envoyé onusien a affirmé, par ailleurs, que « tous les pays voisins et la communauté internationale sont désormais aux côtés de la Libye et lui ont tous réaffirmé lors de sa récente tournée leur soutien pour avancer vers les élections ». De son côté, M. Jomaa a mis l'accent particulièrement, lors de cette réunion note le communiqué, « sur les efforts du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, la mise en œuvre d'un ensemble de procédures liées à la transparence, ainsi que les démarches visant à assurer une stabilité et un développement permettant d'établir un environnement favorable à la tenue d'élections dans les meilleures conditions ». De son côté, le ministre d'Etat chargé de la communication et des affaires politiques, président du Comité ministériel d'appui aux élections « a donné un aperçu sur les activités du Comité, les préparatifs liés aux élections et le travail fait quant à la coordination des efforts avec la Haute commission électorale nationale ».

M. Seghilani

PÉTROLE

## Les prix entre gains et pertes

Les prix du pétrole oscillaient entre gains et pertes hier, pris entre les attentes d'une reprise de la demande chinoise et les inquiétudes concernant l'économie mondiale. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, abandonnait 0,21% à 83,89 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, montait de 0,93% à 77,05 dollars. La Chine, premier importateur mondial de brut, a abandonné le zéro-Covid depuis décembre, mais depuis la réouverture, le pays connaît un regain du taux de contamination à la Covid-19. Les investisseurs attendent toujours des signes concrets de la reprise de la consommation de brut. « La nouvelle source d'imprévisibilité s'est incarnée dans les craintes relatives à l'inflation », expliquent des analystes, rappelant que la majorité des grandes banques centrales dans le monde continuent de relever leurs taux directeurs pour tenter de freiner la hausse galopante des prix à la consommation. Selon eux, il semble cependant de plus en plus plausible que l'économie mondiale évite la récession, ce qui devrait améliorer les perspectives globales de la demande.

M. S.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'UE À BAMAKO CONVOQUÉ

## Le Mali recadre Charles Michel

En réaction aux propos qualifiés d'« inamicaux, erronés et agressifs » tenus par le président du Conseil européen, Bamako a convoqué le chargé d'affaires de l'UE et a appelé « à l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali ».

Le ministère des Affaires étrangères du Mali a convoqué lundi le chargé d'affaires de l'Union européenne à Bamako, Pascal Perennec, pour lui exprimer, selon la même source « la protestation du gouvernement contre les propos inamicaux, erronés et agressifs » tenus par le président du Conseil européen, Charles Michel, dans une interview, accusant les autorités maliennes d'« avoir rompu les relations avec les parte-

naires européens ». Dans une note, rapportent les médias maliens, le ministère des Affaires étrangères « regrette profondément » les propos du diplomate européen, qui sont affirmés « contraires aux règles diplomatiques et au principe élémentaire de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain » précise Bamako.

Poursuivant, le ministère malien des Affaires étrangères indique que « ce sont certains pays européens qui ont librement décidé, unilatéralement et sans concertation préalable avec le Mali, de mettre un terme à leur coopération bilatérale », faisant, sans nul doute allusion à la France. Sur la situation sécuritaire au Mali

également évoquée par le diplomate européen, Charles Michel, Bamako a rappelé à ce dernier, des événements ayant précipité la région dans l'instabilité ayant profité aux groupes terroristes, pointant du doigt, « la responsabilité historique de certains États membres de l'UE dans la déstabilisation de la région du Sahel, en raison de l'intervention unilatérale de l'Otan en Libye » est-il précisé. Il est à rappeler que la précipitation de l'intervention de la force militaire de l'Otan, dans la crise libyenne, a été à la demande incessante de la France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, lequel dès son élection annonça la décision de la réintégration de son pays, aux côtés des membres

du commandement de l'Otan, après son retrait décidé du temps de l'ex-président Charles de Gaulle. Aussi dans le recadrage par Bamako du responsable de l'UE, il lui a été rappelé qu'il a omis « les progrès tangibles » des opérations de l'armée malienne contre les groupes terroristes, ces derniers mois, grâce notamment, a-t-il affirmé « à la stratégie de diversification des partenaires » décidée par le président de la Transition au Mali, le colonel Assimi Goita.

Concluant, le ministère malien des Affaires étrangères « lance un appel à la raison, au sens de la mesure et à l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali ».

Karima B.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

MALGRÉ LE LANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE DE CONFORMITÉ DES STATUTS DES FÉDÉRATIONS

# La FAF continue de botter en touche

*Les fédérations sportives algériennes ont entamé le processus de modification de leurs statuts pour se conformer aux nouveaux arrêtés décrétés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, relatifs aux conditions de candidature à la présidence des fédérations et d'appartenance aux bureaux exécutifs, ainsi qu'à l'arrêté interdisant le cumul des tâches dans le secteur publié dans le Journal officiel.*

**L**e ministère de la Jeunesse et des Sports a autorisé les fédérations à tenir le même jour les travaux de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de conformité aux lois, à condition que l'assemblée extraordinaire précède les travaux de l'assemblée ordinaire pour des raisons légales. Aussi, la date du 28 février en cours a été retenue comme dernier délai pour la tenue des assemblées générales, en application du texte légal publié au Journal officiel, lié à la nécessité de se conformer aux lois dans un délai n'excédant pas 6 mois à compter de la promulgation de la loi en question, ce qui signifie que toute fédération qui ne tient pas une assemblée générale extraordinaire avant la date du 28 février sortira du cadre légal.

À ce propos, toutes les fédérations sportives nationales ont saisi le MJS précédemment afin de leur communiquer une copie des nouveaux statuts, et permettre par là même à la tutelle de s'assurer que les nouveaux statuts sont conformes aux lois et qu'il n'existe pas d'infractions ou de textes réglementaires inappropriés. Le ministère a, en outre, autorisé les fédérations à apporter d'autres modifications à leurs règlements intérieurs, telles que les modalités de candidature, ses conditions, le mode de scrutin et la composition de l'Assemblée générale.

D'ailleurs, La Fédération algérienne de



Phs : DR

handball a été la première à conformer ses statuts aux nouvelles lois du MJS, ce qui a abouti à l'élection d'un nouveau bureau dirigé par Karima Taleb, avec en son sein des membres ayant tous des diplômes universitaires, avant que d'autres fédérations ne lui emboîtent le pas. Parmi les fédérations les plus en vue qui ont déjà conformé leurs lois, on trouve celle d'Athlétisme, de Judo, du Cyclisme, des Sports universitaires, du Jujutsu, des Echecs, de l'Escrime, et du cyclisme, tandis que la Fédération algérienne de football n'a pas encore fixé de date pour la tenue de son assemblée extraordinaire, ce qui suscite les interrogations concernant ses intentions de se conformer aux nouvelles lois. En revanche, plusieurs autres fédérations sportives tiennent, ce week-end, leurs assemblées générales ordinaires et extraordinaires, à l'instar de celles du tennis, du karaté et de la natation.

Et si les nouveaux statuts interdisent le cumul de fonctions pour les membres des bureaux exécutifs des différentes fédérations c'est pour lutter contre cette pratique exercée notamment par les membres du bureau fédéral de la FAF. Mais force est de constater qu'après de nombreux mois, cette loi n'a été appliquée qu'au reste des fédérations sportives, alors qu'elle n'a pas touché la plu-

part des dirigeants de la première instance footballistique du pays.

Il est même devenu quasiment certain que la FAF n'organiserait pas d'assemblée générale extraordinaire pour se conformer aux lois avant la fin de ce mois.

Pourtant, le MJS avait commencé à coordonner avec la FAF afin que cette dernière se conforme aux lois, mais la FAF estime que tout amendement doit passer par l'approbation de la FIFA, ce qui signifie que la loi parue dans le Journal officiel n'a aucune valeur.

On sait d'ailleurs qu'il existe une autre loi permettant aux fédérations de ne pas s'exécuter aux règlements si ces derniers contrastent avec ceux des Fédérations internationales des disciplines concernées. Pour rappel, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebga avait fixé un ultimatum jusqu'à la fin du CHAN aux membres du bureau fédéral de la FAF pour mettre un terme à leurs cumuls de fonctions, ce qui n'a pas été respecté encore par les concernés, allant jusqu'à demander un autre délai, justifiant leur demande par le déroulement en Algérie du championnat d'Afrique des nations des moins de 17 ans prévu en avril prochain dans trois villes du pays, à savoir Alger, Annaba et Constantine.

Hakim S.

BRILLANT DEPUIS QU'IL A REJOINT LE FC NANTES EN JANVIER

## Le jeune Hadjam attire les convoitises de Belmadi

**L**e sélectionneur national Djamel Belmadi continue de surveiller les jeunes talents, notamment évoluant en Ligue 1 française de football, et ce, avant d'annoncer la liste des Verts concernée par la double confrontation face au Niger le mois prochain, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

Selon des informations recueillies des milieux proches de la FAF, Belmadi a contacté l'arrière gauche du club français de Nantes, Joan Hadjam, en vue de rejoindre les rangs de l'équipe nationale après avoir montré un potentiel intéressant depuis qu'il a rejoint les "Canaris" de Nantes.

Les mêmes sources affirment que le joueur n'est pas contre l'idée de défendre le maillot de son pays d'origine, ce qui a enchanté au plus haut point le sélectionneur national, qui attend néanmoins que l'intéressé entame les procédures administratives d'usage pour qu'il soit qualifié prochainement dans les rangs des Fennecs. En effet, le joueur a déjà représenté à plusieurs fois les sélections de France des jeunes catégories, dont la dernière en date la sélection des moins de 20 ans pour laquelle il a joué 4 matches. Ayant rejoint cet hiver le FC Nantes en provenance du FC Paris, pensionnaire de la Ligue deux française, le joueur de 19 ans



est en train de rendre de belles copies avec sa nouvelle forma-

tion, ce qui lui a valu les éloges des spécialistes qui voient en lui un latéral gauche moderne. À souligner que ce jeune est natif de la capitale française Paris, et ce, de deux parents algériens, puisque son père est de M'sila, alors que sa mère est de Tlemcen. La belle forme qu'il affiche ne laisse pas Belmadi à l'indifférent, même si le coach national s'est déjà offert les services d'un arrière gauche de qualité, en la personne d'Aït Nouri, qui évolue en Premier League anglaise et qui devrait honorer sa première convocation en mars prochain, sans oublier Ramy Bensabaini le titulaire habituel au poste d'arrière gauche.

H. S.



**CONSTANTINE.** DUAC

# Plus de 250 millions DA pour l'aménagement de deux places publiques

Une enveloppe de 253 millions DA a été allouée au titre de l'exercice 2023 pour l'aménagement urbain et la valorisation de deux places publiques au centre-ville de Constantine, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction (DUAC).

La décision intervient dans le cadre des mesures prises par les autorités locales visant la modernisation de la ville tout en contribuant à offrir des lieux de détente au profit des familles constantinoises, a indiqué à l'APS la chef du service de construction à la DUAC, Mounia Soualmia, qui s'exprimait en marge de la célébration de la journée nationale de la ville (20 février de chaque année). Prévus pour un délai de réalisation de deux mois, les travaux de réhabilitation de la placette publique de Kerkeri, entamés fin janvier dernier, ont mobilisé un montant de 73 millions DA, sur le budget global, a-t-elle précisé, ajoutant que le cahier des charges relatif à la réhabilitation de la place publique 1<sup>er</sup> novembre 1954 a été élaboré en attendant le lancement de l'appel d'offre et la désignation de l'entreprise de réalisation. Mme Soualmia a fait savoir que le lancement de cette dernière opération pour un délai de trois mois et montant de 180 millions DA, est prévu "avant la fin du premier trimestre 2023",



PH: DR

signalant que les actions à entreprendre dans le cadre de ces deux projets portent, entre autres, sur la réfection de l'éclairage public, la rénovation des trottoirs et des accès piétons ainsi que l'installation de bancs et de sanitaires.

D'autres opérations inscrites dans le cadre des programmes d'aménagement urbain, ayant pour objectif l'embellissement des grandes villes et le développement socioéconomique, ont été concrétisés dans la wilaya, la fin de l'année dernière, ont rappelé les services de ce secteur. Il s'agit, a-t-on expliqué, de l'aménagement urbain des anciennes avenues et 16 quartiers au chef-

lieu de wilaya, du revêtement des axes routiers des villes de Constantine, d'Ain Smara et d'El Khroub y compris Ali Mendjeli et Massinisa, touchant un linéaire de 22 km, en plus de la réparation et du renouvellement de l'éclairage public par l'éclairage LED, ciblant 30 km d'axes principaux et routes expresses à double voix.

La concrétisation de ces opérations a mobilisé un budget global dépassant 800 millions DA, puisé des programmes sectoriels de développement et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on appris des services de la DUAC.

**OUARGLA.** RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

## Près de 3 000 abonnés à raccorder en 2023

Pas moins de 3.000 abonnés seront raccordés cette année au réseau de la fibre optique dans la wilaya d'Ouargla en 2023, au titre de la modernisation des prestations des télécommunications, a-t-on appris lundi de la direction opérationnelle d'Algérie-Télécom (AT). Retenu au titre du plan de l'entreprise, le programme cible notamment les zones enclavées de la wilaya et les quartiers et cités dépourvus de cette nouvelle technologie de télécommunications, a expliqué le chargé de la communication, Amar Thelib. Pas moins de 4.000 abonnés avaient été raccordés l'année dernière au réseau de la fibre optique, répartis sur les communes d'Ouargla, Rouissat, N'goussa, Ain El-Beïda, Hassi-Benabdallah, Sid Khouiled et Hassi-Messaoud, a-t-il rappelé. L'extension du réseau de la fibre optique a contribué largement et effectivement au recul du phénomène de délestage des réseaux téléphoniques et d'Internet en cuivre, et la réduction conséquente des pannes et coupures, a-t-il ajouté. La direction d'Algérie Télécom a, par souci d'améliorer ses activités commerciales, mobilisé quatre équipes commerciales et techniques mobiles chargées de la vulgarisation du nouveau produit de l'entreprise, lancé depuis le 16 février courant, selon le même responsable.

PUB



BÉJAÏA. AMIZOUR

# Le gisement de zinc et plomb entrera en exploitation dès 2026

*Le projet d'exploitation du gisement de zinc et plomb dans les circonscriptions d'Amizour et Tala-Hamza, à Béjaïa, entrera en production en 2026, a annoncé lundi, Meriem Touatila, directrice générale de la joint-venture Algéro-Australienne, Western Mediterranean Zinc (WMZ) détenteur du permis d'exploration.*



Ph: DG

Intervenant au cours d'une réunion à la wilaya consacrée à la présentation du projet, cette responsable a détaillé les étapes du projet depuis l'obtention du titre d'exploitation minier, attendu dans le courant du premier semestre de l'année en cours jusqu'à l'implantation de l'usine de traitement des deux minerais, en passant par l'opération d'acquisition des terrains d'assiettes délimités à cet effet. La date prévue de l'exploitation du gisement d'Amizour coïncidera avec la réception de deux projets parallèles actuellement en réalisation, celui de la pénétrante Port de Béjaïa-Ahnif, et le dédoublement et l'électrification de la voie ferrée Béjaïa-Béni-Mansour, dont la mise en service "va arriver à point nommé pour le transport et le dégagement du minerai vers le port de Béjaïa", a-t-elle expliqué. Elle a également souligné que ce transport va s'effectuer au moyen de "wagons adaptés et spécialement conçus pour éviter l'encombrement des deux voies mais aussi pour prévenir toute forme de pollution". Lui emboitant le pas, un des ingénieurs de la WMZ a précisé que la méthode utilisée est basée sur une "technique conventionnelle

non polluante et sans risque sur la stabilité du terrain", a-t-il assuré, réitérant l'idée selon laquelle, le projet va être "un modèle minier" dans le genre. Ce projet structurant revêt un caractère stratégique pour le pays, de par son potentiel minier exploitable estimé à 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Energie et des Mines en mars 2022. Ces chiffres confirment, selon le ministère, l'importance du projet qui va permettre de réduire la facture d'importation par la satisfaction du besoin national et l'augmentation des recettes en devises par l'exportation de l'excédent de la produc-

tion. Au plan de l'emploi, l'exploitation de cette mine constituera des débouchés pour les diplômés universitaires et ceux de la formation professionnelle, par la création de près de 700 emplois directs, sans pour autant parler de l'impact positif sur le développement économique de la région, estime la même source. Au plan de l'environnement, toutes les études nécessaires ont été réalisées pour évaluer l'impact sur l'environnement de l'exploitation du gisement, avait affirmé alors, le ministère, ajoutant que la méthode d'exploitation qui a été retenue et approuvée, répond aux exigences environnementales et aux spécificités de la nature du gisement.

OUM EL-BOUAGHI. CONCOURS NATIONAL DES CLUBS SCIENTIFIQUES SUR LE MEILLEUR PROJET DE STARTUP

## Une soixantaine de participants présents

Un concours national des clubs scientifiques universitaires sur le meilleur projet de start-up s'est ouvert lundi à l'université Larbi Ben M'hidi de la wilaya d'Oum El Bouaghi avec la participation de 57 clubs représentant 39 universités de 33 wilayas du pays. Le coup d'envoi de la manifestation, organisée par l'université d'Oum El Bouaghi et la direction des œuvres universitaires en collaboration avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) auprès du ministère de tutelle à l'occasion de la Journée nationale du Chahid et le soixantenaire de l'indépendance, a été donné par Ahmed Mir, président de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, représentant du ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mir a indiqué que le concours "vient consacrer l'orientation du Gouvernement vers l'édification d'une économie diversifiée basée principalement sur les start-up qui créent la technologie et exportent, importent et échangent la

connaissance". Il a ajouté que le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a initié l'opération "Un diplôme-une startup et un diplôme-un brevet d'invention" pour faire émerger une génération d'étudiants initiateurs d'affaires et changer la mentalité de chercheur de poste d'emploi à créateur de richesse et de start-up. De son côté, le professeur Sofiane Zaidi de l'université d'Oum El Bouaghi, membre du jury d'évaluation des projets scientifiques des clubs participant au concours, a indiqué que le rôle de ce jury, composé de 11

experts (académiciens, représentants du ministère de la Numérisation et des Statistiques, de l'Agence Nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) ainsi que d'autres institutions", était d'évaluer les projets en concurrence et le choix des 10 meilleurs projets puis la sélection des 3 lauréats sur la base de plusieurs critères comme l'idée du projet, ses aspects innovants et sa faisabilité. Les étudiants des clubs présenteront leurs projets en rapport avec les spécialités de

l'informatique, les sciences technologiques, sciences humaines et biologie entre autres, au Salon national organisé à la salle omnisports de l'Institut des sciences et techniques d'activités physiques et sportives de l'université d'Oum El Bouaghi. Le concours national des clubs scientifiques sur le meilleur projet de création de start-up se poursuivra jusqu'à mercredi prochain dans le cadre de ce Salon qui verra l'organisation d'ateliers de formation spécialisés sur la méthode d'élaborer un mémoire de fin d'études comme projet de startup.

MOSTAGANEM. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

## Raccordement de plus de 460 exploitations agricoles en 2022

Plus de 460 exploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem ont été raccordées, en 2022 au réseau d'électricité, a-t-on appris, lundi, auprès de la Société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz). "Cette opération inscrite dans le cadre d'un programme national d'alimentation des exploitations et des périmètres agricoles en énergie électrique de haute et basse tensions a ainsi permis de raccorder 462 exploitations agricoles dans la wilaya, en 2022", selon un communiqué de la Sonelgaz. Entre mars et décembre 2022, Sonel-

gaz a procédé au transport de l'électricité à l'ensemble des exploitations et périmètres agricoles ciblés, au titre de ce programme de développement, avec un taux de réalisation de 100%, a-t-on expliqué. Cette opération qui a nécessité 810 millions DA a permis le raccordement au réseau de lignes électriques d'une longueur de 257 km, a-t-on souligné. Toutes les études et les travaux liés au raccordement de ces exploitations et périmètres agricoles ont été effectués dans les délais impartis, a-t-on fait observer de même source.

## SÉTIF. COMMUNE DE BOUTALEB Lancement du renouvellement du réseau d'AEP

Un projet portant renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) sur un linéaire de 26 km a été lancé lundi dans la commune de Boutaleb (au Sud de Sétif), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le réseau d'AEP, dont le lancement des travaux a été donné par le chef de l'exécutif local Mohamed-Amine Deramchi, permettra, une fois réceptionné, de renforcer et d'améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale au profit d'environ 13.000 âmes de la commune de Boutaleb, tout en contribuant à l'élimination des fuites signalées sur l'ancien réseau, a-t-on indiqué la même source. La concrétisation de cette opération, destinée à améliorer le cadre de vie des citoyens, a nécessité la mobilisation d'un budget d'investissement public estimée à 79 millions DA. "Les autorités locales poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer l'AEP de la population locale, au travers la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 900 millions de DA, servant à la réhabilitation des réseaux et à la réalisation des forages", a-t-on précisé à la wilaya. L'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune de Boutaleb et de ses environs est l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau de la wilaya, notamment ces dernières années où il a été enregistré un manque en la matière, surtout durant l'été.

ORAN. SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ

## La 25e édition du 3 au 6 mai prochains

La 25ème édition du Salon international de la santé (SIMEM) se tiendra du 3 au 6 mai prochains au centre des conventions d'Oran, a annoncé, lundi, un communiqué de l'agence organisatrice "Evencia". Une participation record de près de 200 exposants représentant quelques 500 firmes d'une trentaine de pays, a-t-on indiqué de même source. L'exposition s'étalera cette année sur la totalité du hall d'exposition du CCO (12.000M2), soit un bond de 53% de plus en surface d'exposition par rapport à l'année précédente. Ce salon proposera des innovations et des nouveautés en matière d'équipements, de produits et de services dans les domaines aussi variés que l'imagerie médicale, le laboratoire d'analyse, le bloc opératoire, l'instrumentation, la dentisterie, l'orthopédie, le mobilier médical, l'hygiène hospitalière, divers dispositifs médicaux, les consommables médicaux, et divers services auxiliaires. Des exposants de la jeune industrie nationale de produits de santé prennent également part à ce salon qui leur offre un espace de rencontre et d'échange avec des firmes algériennes et étrangères chevronnées. Des partenariats conclus avec des universités, des organismes spécialisés, des sociétés savantes et des sociétés de formation ont permis l'élaboration d'un riche programme de communications, de symposiums et d'ateliers, a-t-on fait savoir. Ce programme de conférences, baptisé "Journées scientifiques du SIMEM" portera sur le thème "les avancées technologiques et amélioration des soins de santé". Par ailleurs, un espace "Talk & show" pouvant accueillir une centaine de personnes, sera dédié aux panels de vulgarisation, présentation d'équipements et de produits, démonstrations, projections de vidéo spécialisées, présentations de sociétés et autres, ajoute-on de même source.

NOUVELLE ATTAQUE SANGLANTE AU BURKINA FASO

# Au moins 51 soldats tués

*Au moins 51 soldats ont été tués vendredi lors d'une embuscade tendue par des jihadistes présumés dans le nord du Burkina Faso, où les attaques des groupes armés "terroristes" s'intensifient depuis le début de l'année.*

Cette embuscade dans la région du Sahel frontalière du Mali et du Niger, dont le bilan provisoire a été annoncé lundi par l'armée, pourrait s'avérer la plus meurtrière jamais commise contre les forces de sécurité depuis celle de novembre 2021 à Inata (nord): 57 gendarmes avaient alors été tués après avoir vainement lancé des appels à l'aide. Lundi soir, "ce sont 43 nouveaux corps qui ont été retrouvés, établissant le bilan provisoire à 51 militaires tombés", indique l'armée burkinabè dans un communiqué. Elle avait donné lundi matin un bilan de huit soldats tués. L'armée affirme que "les opérations se poursuivent avec une intensification des actions aériennes qui a permis de neutraliser une centaine de terroristes et de détruire leurs matériels. Ce chiffre s'ajoute à la soixantaine de terroristes neutralisés depuis le début de la riposte". L'état-major de l'armée "invite l'ensemble des Forces armées nationales à maintenir la mobilisation qui nous a permis d'engranger des victoires importantes ces dernières semaines", selon le communiqué. L'état-major appelle en outre "les populations à l'union sacrée autour des Forces de défense et de sécurité en ces moments difficiles. C'est ensemble que nous vaincrons le terrorisme". Une patrouille militaire "en mouvement" a été victime d'une attaque "complexe" vendredi entre Deou et Oursi (province de l'Oudalan) dans la région du Sahel, avait précisé samedi l'armée sans alors donner de bilan. Elle ajoutait que "d'intenses combats" avaient opposé les membres de l'unité militaire prise à partie "à un groupe armé terroriste". Les raids meurtriers attribués à des jihadistes se sont multipliés ces dernières semaines au Burkina. Avec l'attaque de vendredi, près de 200 - civils et militaires - sont mortes au cours des deux dernières, selon un décompte de l'AFP. Le Burkina Faso, théâtre de deux coups d'Etat mili-



itaires en 2022, est pris depuis 2015 dans une spirale de violences jihadistes apparues au Mali et au Niger quelques années auparavant et qui s'est étendue au-delà de leurs frontières. Les violences ont fait depuis sept ans plus de 10.000 morts - civils et militaires - selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés.

## LE TRAUMATISME D'INATA

Le capitaine Ibrahim Traoré, président de transition issu d'un coup d'Etat le 30 septembre 2022, s'était alors donné pour objectif de "reconquérir" les quelque 40% du territoire burkinabè contrôlé par les groupes jihadiste affiliés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique. Mais depuis sa prise du pouvoir, les attaques attribuées à ces groupes n'ont fait qu'augmenter. Pour tenter d'enrayer cette tendance inquiétante, le capitaine Traoré, qui a exigé le départ des forces spéciales françaises de Ouagadougou, entend nouer de nouveaux partenariats "gagnant-gagnant" avec de nouveaux pays, dont la Russie. L'armée burkinabè est sous-équipée et il cherche à acquérir du matériel militaire auprès de n'importe quel pays prêt à lui en fournir. Il a cependant démenti toute présence des mercenaires de la société russe

Wagner, que les occidentaux accusent d'être présents au Mali, également dirigé par des militaires issus de putschs et qui ont bouté les forces française de Barkhane hors de leur pays. Selon les autorités maliennes, les Russes présentes sur leur territoire sont des "instructeurs". "Nous avons nos Wagner, ce sont les VDP (Volontaires pour la défense de la patrie, supplétifs civils de l'armée) que nous recrutons. Ce sont eux nos Wagner", a-t-il affirmé début février.

Peu après sa prise de pouvoir, il a lancé une campagne de recrutement de ces supplétifs qui payent eux aussi un lourd tribut à la lutte anti-jihadiste. Sur des besoins estimés à 50.000, 90.000 se sont inscrits. L'attaque la plus meurtrière jamais commise au Burkina, reste à ce jour celle commise à Solhan en juin 2021, qui avait fait de 130 à 160 morts civils, selon les bilans. Mais l'attaque contre les gendarmes d'Inata laissés à eux-mêmes en novembre 2021 avait provoqué un profond traumatisme au sein de l'opinion et des forces armées. Elle s'était produite peu avant le premier coup d'Etat de janvier 2022 qui avait renversé le président élu Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'"incapacité" face aux jihadistes.

TURQUIE

# Six morts de plus dans les décombres après un nouveau séisme

Six personnes sont mortes dans un nouveau séisme de forte puissance qui a secoué lundi soir le nord de la Syrie et la province turque de Hatay (sud), la plus éprouvée par le tremblement de terre du 6 février qui a fait plus de 45.000 morts dans les deux pays. Près de 300 personnes ont également été hospitalisées, dont 18 dans un état grave dans cette province turque, selon le dernier bilan de l'agence publique de secours Afad. Ce nouveau tremblement de terre d'une magnitude de 6,4, considéré comme une réplique de celui du 6 février par les sismologues, est survenu à 20H04 (17H04 GMT) lundi, suivi de 90 répliques, dont l'une de magnitude 5,8, selon l'Afad. Simultanément, au moins 150 personnes ont été blessées dans la région d'Alep, dans le nord-ouest de la Syrie, ont annoncé les Casques blancs, secouristes

qui opèrent en zones rebelles en Syrie. La violence de la secousse a été également ressentie au Liban et à Chypre, selon des correspondants de l'AFP. À Antakya, la grande ville de la province de Hatay, des bâtiments endommagés par le séisme dévastateur du 6 février se sont effondrés dont le siège du gouvernement. "La route bougeait comme des vagues, les voitures ballottées de gauche à droite. L'immeuble bougeait, en faisant des va-et-vient. Ça nous a coupé les jambes", a rapporté à l'AFP Mehmet Irmak, 34 ans, employé dans un cabinet de notaires.

## DES TENTES ET DES CONTENEURS

"Hatay n'est plus un lieu sûr désormais..." a jugé l'homme qui dort dans sa voiture depuis quinze jours. Par mesure de sécurité, deux hôpitaux de la province ont été évacués lundi

soir et leurs patients abrités dans des hôpitaux de campagne dressés sous des tentes. Le centre de coordination de l'Afad a été également évacué. Parmi les morts figurent trois personnes qui avaient voulu retourner dans leurs appartements endommagés pour y récupérer des affaires et s'y sont faites piéger, a précisé l'Afad qui a appelé les habitants sinistrés à ne surtout pas tenter de regagner leurs domiciles, même brièvement. L'organisme a d'ailleurs annoncé mardi l'envoi de 6.000 tentes supplémentaires dans la région pour héberger "les citoyens inquiets". "L'expédition des tentes se poursuivra tout au long de la journée par voie aérienne et routière" ajoute l'Afad. Pas loin de 200.000 tentes ont été déployées dans les zones affectées ainsi que des conteneurs pouvant servir d'abri. Plus de 6.000 répliques

ont été signalées dans la région depuis le 6 février le long de la faille anatolienne, dont les mouvements ont dévasté le sud de la Turquie et une grande partie de la Syrie faisant plus de 45.000 morts dans les deux pays. Le président Recep Tayyip Erdogan s'est rendu lundi dans la province de Hatay, l'une des deux seules avec Kahramanmaraş plus au nord où les recherches et les fouilles se poursuivent. Elles ont été arrêtées dimanche partout ailleurs et l'espoir de retrouver des survivants est quasiment nul. Selon M. Erdogan, plus de 118.000 bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés dans le pays. A trois mois de la date - toujours maintenue à ce stade - du 14 mai pour les élections présidentielle et législatives, le chef de l'Etat qui sera de nouveau candidat a promis la construction de 200.000 logements.

AFRIQUE DU SUD

# Arrivée d'une flotte chinoise pour des manœuvres navales conjointes

La 42ème flotte d'escorte navale chinoise, comprenant le destroyer à missiles guidés Huainan, la frégate lance-missiles Rizhao et un navire d'approvisionnement, est arrivée dimanche au port de Richards Bay en Afrique du Sud pour participer à des manœuvres navales conjointes organisées par la Chine, la Russie et l'Afrique du Sud. La force navale sud-africaine a organisé une grande cérémonie de bienvenue sur le quai pour célébrer cet événement. Plus de 60 personnes, dont le consul général de Chine par intérim à Durban, Sun Anlin, des responsables de l'armée sud-africaine et des représentants des chinois à l'étranger, ont salué l'arrivée de cette flotte lorsque la frégate Rizhao a accosté avec succès dans le port de Richards Bay dimanche à 17H00 heure locale. Cet exercice, qui sera organisé dans les eaux et l'espace aérien à l'est du pays entre Durban et Richards Bay, est le second exercice maritime conjoint organisé par les forces navales de ces trois pays depuis 2019. Ces manœuvres conjointes auront lieu en deux phases, l'une au port et l'autre en mer. Au port, les trois marines mèneront également des débats sur des questions relatives aux manœuvres navales conjointes et participeront à des activités d'échange telles que des jeux de ballon. La flotte chinoise a pris la mer le 21 septembre 2022 à Qingdao, dans la province chinoise du Shandong (est), pour sa 42ème mission d'escorte dans le golfe d'Aden et dans les eaux au large de la Somalie. Elle a escorté au total 29 navires chinois et étrangers lors de cette mission.

ETATS-UNIS

# Trois personnes tuées dans une fusillade à Chicago

Trois personnes ont été tuées dans une fusillade survenue sur une autoroute à Chicago, dans l'Etat de l'Illinois (Midwest des Etats Unis), ont indiqué les autorités locales lundi. Parmi les victimes figure un enfant âgé d'un an, a précisé Josh Robinson du département de la police de l'Illinois, ajoutant que trois autres personnes ont été blessées. "Deux personnes ont été retrouvées sans vie à proximité de l'autoroute et quatre autres ont été transférées à l'hôpital", a déclaré Robinson, notant que l'une des personnes blessées a été déclarée morte à son arrivée à l'établissement sanitaire. La police, qui vient de lancer une enquête dans cette affaire, n'a fait état d'aucune arrestation. La sécurité publique à Chicago est une source de préoccupations majeure pour les électeurs qui sont appelés aux urnes à l'occasion des élections municipales (28 février).

DANS LE VIEUX CAIRE

# Les habitants renouent avec leur patrimoine

"Ils passaient tous les jours devant mais n'avaient jamais pu y entrer": dans le Vieux Caire, les habitants renouent avec des mausolées, mosquées et écoles coraniques historiques grâce à des passionnés du patrimoine architectural.

La première fois qu'on a ouvert un monument aux enfants, ils ont explosé de joie", raconte à l'AFP l'architecte May al-Ibrashy, depuis son bureau sur les toits du quartier d'al-Khalifa, encadré par deux minarets du 14e siècle. Cette fine connaissance du Vieux Caire a lancé en 2012 l'initiative "Athar Lina" ("le patrimoine nous appartient" en arabe) qui multiplie ateliers, visites guidées et même après-midis de jeu dans des monuments tels qu'Ibn Touloun, l'une des plus anciennes mosquées d'Afrique construite il y a près de 1.200 ans. Dans le dédale de ruelles du Vieux Caire, au cœur d'une mégalopole de 20 millions d'habitants, les constructions anciennes et les immeubles



d'habitations se touchent. Mais la séparation reste bien réelle entre habitants et monuments, affirment les spécialistes. Depuis que l'Egypte s'est dotée dans les années 1980 d'une stricte politique de conservation, les monuments ont été "mis sous clé" car "cela semblait être le meilleur moyen de les préserver", rapporte à l'AFP Omnia Abdel Barr. Des idées héritées "du 19e siècle, quand on pensait que les Egyptiens ne méritaient pas leur patrimoine, qu'il fallait construire des murs entre eux et les monuments pour qu'ils ne les abîment pas", poursuit cette spécialiste de la préservation du patrimoine.

## ABATTOIR ET BIBLIOTHÈQUE

Le résultat, sa consœur May al-Ibrashy l'a constaté: "les plus âgés étaient beaucoup plus liés aux monuments parce qu'ils y avaient plein de souvenirs d'enfance que leurs enfants n'avaient pas." Alors, à Athar Lina, on mêle présent et passé. Les femmes d'un atelier de broderie confectionnent dans une vieille maison rénovée des tentures qui représentent toute leur Egypte: des minarets et des arcades mais aussi un manguier, le teinturier du quartier, un marchand ambulant et les chiens errants du Vieux Caire. Au travers de cette réappropriation, comme des souvenirs d'enfance, des fêtes locales ou religieuses, "les habitants sentent que cet espace est le leur et c'est la meilleure stratégie de protection du patrimoine", affirme Mme Abdel Barr. Des souvenirs d'enfance, Mohammed Tareq, 39 ans, en a à la pelle dans son quartier populaire de la citadelle du Caire, construite par Saladin au 12e siècle. Petit, il longeait régulièrement Beit Yakan, une maison patriennne du 17e siècle, alors surnommée "la déchetterie". Plus âgé, il y a amené un boeuf avant le mariage de sa soeur, car un boucher avait investi les lieux pour en faire son abattoir. Aujourd'hui, il y travaille et fait visiter les lieux dans les effluves de plantes aromatiques qui s'échappent des moucha-

rabieh qu'Alaa Habachi a fait sculpter par des ébénistes. En 2009, ce professeur d'architecture a racheté la demeure au fameux boucher, pour la sauver d'un ordre de démolition. Sur les 600 maisons patriennnes --reconnaisables à leur patio central-- du Vieux Caire, seules 24 sont aujourd'hui classées au patrimoine national, assure M. Habachi à l'AFP. Les autres, comme Beit Yakan, avec sa bibliothèque à deux étages et ses plafonds boisés mamelouks et ottomans, n'ont aucune protection légale. "Personne ne sait vraiment dans quel état se trouvent celles qui sont encore debout, et chaque jour, on en démolit une nouvelle", déplore l'universitaire.

## L'"ÂME" DU VIEUX CAIRE

Or, poursuit-il, "ces patios, tous orientés nord-ouest pour assurer une climatisation naturelle, jouaient un rôle social et économique majeur dans l'environnement urbain." Pour faire revivre ces zones de socialisation dans une ville où les espaces publics sont grignotés par les promoteurs et les travaux d'aménagement, Beit Yakan accueille régulièrement des ateliers, des campagnes de sensibilisation à la protection du patrimoine et des événements pour les habitants du quartier. Sans ces lieux ouverts à tous, le Vieux Caire pourrait être "abandonné", s'alarme M. Habachi. Or "ces bâtiments ne sont que le corps, c'est la communauté locale qui est l'âme" du Vieux Caire, rappelle-t-il.

Une communauté qui n'a "que très peu d'endroit pour se retrouver, hors des appartements exigus et des rues bondées", note Mme Abdel Barr. Elle souhaite rester optimiste. Beit Yakan, Athar Lina et les autres peuvent changer la donne et "apporter un peu de sérénité", dit-elle. "Ces maisons pourraient devenir des sortes de squares du quartier où les femmes pourraient amener leurs enfants et profiter d'un coin de jardin pendant un moment", espère-t-elle.

## BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

# "Ant-Man et la Guêpe: Quantumania" en tête

La production Disney "Ant-Man et la Guêpe: Quantumania" a affolé le box-office aux Etats-Unis et au Canada, en engrangeant 118 millions de dollars, selon les chiffres provisoires dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le troisième volet de la saga Marvel a dépassé les attentes et devrait générer parmi les plus importantes recettes jamais enregistrées à ces dates aux Etats-Unis. "C'est un excellent lancement selon des codes sensationnels bien

propres à (l'univers) Marvel", a déclaré David A. Gross de Franchise Entertainment Research, malgré des critiques et des scores d'audiences "anormalement faibles", a-t-il poursuivi.

Avec l'acteur Paul Rudd dans le rôle de l'homme-fourmi et l'actrice Evangeline Lilly à ses côtés, le film de super-héros a écrasé la concurrence. "Avatar 2: la voie de l'eau" se place en deuxième position avec 7,5 millions de dollars de recettes --même si le film de 20th Century a maintenant

engrangé (à l'échelle mondiale) un total de 2,24 milliards de dollars. "Le Chat Potté 2: la dernière quête", un film pour enfants tiré de l'univers de la saga "Shrek", arrive troisième cette semaine avec 7,4 millions de dollars, neuf semaines après sa sortie.

En quatrième position, on retrouve le dernier opus du film de danse "Magic Mike", réalisé par Steven Soderbergh, avec 5,8 millions de dollars de recettes.

L'acteur Channing Tatum y incarne un strip-teaseur à la

retraite au grand cœur. Le thriller "Knock at the Cabin" des studios Universal arrive cinquième et engrange 4,6 millions de dollars.

## Voici le reste du top 10:

6. "80 for Brady" (4,3 millions de dollars)
7. "Titanic" (2,7 millions de dollars)
8. "Marlowe" (2,2 millions de dollars)
9. "Missing" (2,0 millions de dollars)
10. "A Man Called Otto" (1,9 million de dollars)

SÉTIF

## Les ateliers de formation, opportunité de découverte de jeunes talents

Des ateliers organisés parallèlement aux spectacles des journées théâtrales arabes Hassan-Belkired de Sétif constituent une opportunité de découverte et de formation des jeunes talents dans les métiers théâtraux, ont indiqué lundi les organisateurs de cette manifestation. L'artiste algérienne Ayda Kechroud a estimé que le développement du théâtre repose sur la formation à travers ce genre d'ateliers ciblant les jeunes et la création d'établissements théâtraux, notamment dans les grandes villes. Animatrice de l'atelier Ecriture théâtrale, Safaa El Bili d'Egypte a mis l'accent sur le rôle important des ateliers dans la formation des jeunes passionnés de l'art de la représentation, estimant que "l'on ne peut pas créer un dramaturge mais on peut contribuer à encadrer les jeunes présentant des penchants pour l'écriture théâtrale et les placer sur la bonne voie". "Le reste du chemin qui n'est pas de toute aisance, c'est l'artiste lui-même qui doit le baliser par ses efforts", a relevé El Bili qui considère que le théâtre arabe "résiste toujours et chaque pays est appelé à contribuer à son développement en fonction de ses besoins, son patrimoine et ses traditions". "Le véritable théâtre est celui qui reflète notre culture et non pas celui qui est importé", a ajouté cette universitaire et animatrice de l'atelier Ecriture théâtrale, estimant que ces journées "traduisent l'intérêt de la société pour le théâtre, la contribution au développement du théâtre arabe et, éventuellement, l'institution d'une nouvelle manifestation arabe théâtrale". De son côté, Farouk Redhouana, commissaire de ces journées, a fait savoir que les ateliers bénéficient à 60 jeunes (filles et garçons) de diverses wilayas dont Bechar, Touggourt, Oran, Tlemcen et Tindouf animés tous, par la passion pour un des métiers du théâtre. Les pièces en lice durant les journées théâtrales arabes Hassan-Belkired de Sétif, abritées par la maison de la culture Houari-Boumediene, se poursuivront lundi par la représentation "Mamlaket El Ishk", mise en scène par le tunisien Lotfi El Akrami, et "El Flouka" du metteur en scène algérien Ahmed Aggoune.

# Les courses en direct



**CAGNOTTE  
AU QUINTÉ**

**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 - PRIX : RAMZ - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUINTÉ**

## Fenorex, Fares Star et Saida de Quezac, un duel à trois

Un quinté qui s'annonce assez intéressant que nous aurons à négocier ce mercredi 22 février à l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma avec ce prix Ramz réservé pour chevaux de 4 ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 101 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Il faut d'abord dire que sur ce tracé de vitesse, pas mal de candidats ici présents auront la chance de disputer l'arrivée. Cela dit, nous vous proposons les éléments suivants, en se basant surtout sur la monte : Fares Star, Saida de Quezac et Fenorex qui vont se disputer la victoire. Pour la suite on peut faire confiance à Fahed et Jemaat El Kheir

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. FENORIX.** Ce cheval court en progrès, d'autant qu'il retrouve ici, un parcours qui va beaucoup lui plaire. Il peut même gagner la course.

**2. CHEIKH EL ZAIM.** Il possède quand même de bons atouts en mains. Il peut réussir un accessit.

**3. JEMAAT EL KHEIR.** Attention, cette jument n'est pas dénuée de moyens, elle peut surprendre.

**4. IZDIHAR DAYEM.** Il a rarement réussi ses courses avec A. Hebri en selle. Outsider.

**5. NOURKHAN.** Trop longtemps absent des pistes, il peut manquer de rythme. Tâche assez délicate.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	FENORIX	CH. ATTALLAH	58	12	PROPRIÉTAIRE
S.MEKIDECHE	2	CHEIKH EL ZAIM	O. CHEBBAH	57	6	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	3	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	10	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	4	IZDIHAR DAYEM	A. HEBRI	55	3	PROPRIÉTAIRE
N. GUENDOUZ	5	NOURKHAN	AH. CHAABI	55	2	H. FERHAT
SI. CHEBILI	6	FARES STAR	S. BENYETTOU	55	1	B. LAHMICI
N. LAMICI	7	ORGAID (AL MAROQUI)	A. KOUAOUCI	55	7	PROPRIÉTAIRE
A. HANNACHI	8	HILAL EZAMAN	AB. CHENAFI	55	3	H. DJEBBAR
ABH. DEKHNOCHE	9	DHARIF	AB. BOULESBAA	54	4	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	10	ISTIKLAL DE BIO	B. BERRAH	54	14	B. BERRAH
ML. ZAABOUB	11	SAIDA DE QUEZAC	AB. ATTALLAH	54	13	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	12	FAHED (0)	W. BNDJEKIDEL	53	9	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	13	SAKHR EL MESK	SF. BOUHOUC	53	11	YS. BADAOU
ABH. DEKHNOCHE	14	SHAMIME	M. HARECHE	50	5	PROPRIÉTAIRE

**6. FARES STAR.** Celui-là peut faire partie des prétendants à la victoire.

**7. ORGAID (AL MAROQUI).** Tâche assez difficile.

**8. HILAL EZAMAN.** Un outsider assez lointain, au mieux, on peut tout juste le cocher pour une cinquième place.

**9. DHARIF.** Rien à voir.

**10. ISTIKLAL DE BIO.** Pas évident.

**11. SAIDA DE QUEZAC.** Cette jument aime bien les parcours de vitesse. À suivre sans voir.

**12. FAHED.** Il faut se méfier de ce genre de coursier, il est capable de nous créer une désagréable surprise.

**13. SAKHR EL MESK.** Cet ex-trans-

fuge de Tiaret va tenter pour la première fois sa chance sous les couleurs de L. Zaaboub. Peu probable.

**14. SHAMIME.** Pas évident.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**11. SAIDA DE QUEZAC - 6. FARES STAR - 1. FENORIX - 3. JEMAAT EL KHEIR - 12. FAHED**

### LES CHANCES

**2. CHEIKH EL ZAIM - 4. IZDIHAR DAYEM**

## Un alligator retrouvé dans un état «léthargique» dans un parc à New York

Les alligators peuplent la Floride et le sud-est tropical et humide des Etats-Unis: bien plus au nord, à New York, un de ces reptiles a été retrouvé vivant, mais dans un très mauvais état, dans un parc de Brooklyn dans l'Etat de New York, ont annoncé les autorités locales lundi. La découverte rarissime de l'animal, probablement abandonné par son propriétaire, a été faite dimanche matin dans l'étang de Prospect Park, le grand poumon vert de l'arrondissement de Brooklyn, a annoncé dans un communiqué, photos à l'appui, le service des parcs et espaces récréatifs de New York. Les gardes forestiers des espaces verts de la mégapole ont sorti l'alligator de l'eau - 1,2 mètre de long - dans un mauvais état et très léthargique", selon le communiqué. "Heureusement personne n'a été blessé et l'animal est sous observation", envoyé aussitôt au zoo du Bronx, un autre arrondissement de New York. Sans désigner ni retrouver le responsable de la présence incongrue en ville de l'alligator, le service des espaces verts a averti que "relâcher des animaux dans les parcs de New York est illégal". L'animal, habitué aux "climats chauds et tropicaux", a probablement subi "un choc thermique" dans l'eau froide de l'étang de Prospect Park, même s'il faisait un agréable 10 degrés dimanche matin à New York. "Les parcs ne sont pas des habitats adéquats pour ce type d'animaux, qu'ils soient domestiques ou pas". Cela "peut être dangereux pour les promeneurs (...), faire disparaître des espèces naturelles et altérer la qualité de l'eau". La dernière découverte médiatisée à New York de ce type de reptile remonte à juin 2001 lorsque les autorités, la presse et les curieux avaient passé cinq jours à suivre la capture d'un caïman égaré à Central Park. Les gardes forestiers de New York répondent à quelque 500 signalements par an en matière de santé animale.

## Alger : Démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 6 suspects de différentes nationalités étrangères activant dans le cadre d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic des drogues dures au niveau de la circonscription administrative de Dar El Beida, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. Cette affaire qui s'est déroulée sous la supervision directe du parquet territorialement compétent a permis de "saisir plus de 7 kg de feuilles de cannabis", précisant que "les

résultats des examens du médecin légiste ont révélé l'existence de corps étrangers dans les intestins des suspects". Il s'agit de drogues dures (1,150 kg de cocaïne et 150 g d'héroïne)", selon la même source. Après parachèvement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour "détenue de drogues dans le cadre d'une bande criminelle organisée à des fins de vente illicite et pour entrée et résidence illégales sur le territoire national, conclut le communiqué.



## 32 morts et 1172 blessés sur les routes en une semaine



Trente-deux (32) personnes sont mortes et 1172 autres ont été blessées dans 999 accidents de la circulation survenus entre le 12 et le 18 février à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ouargla avec 5 morts et 17 blessés suite à 11 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 899 interventions pour l'extinction de 582 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (54 incendies), Mostaganem (36) et Blida (35). Concernant les opérations diverses, 6167 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 480 personnes en situation de danger et l'exécution de 5453 opérations d'assistance.

## VIH: un nouveau cas de guérison confirmé après une greffe de moelle osseuse

Un nouveau cas de guérison du VIH a été confirmé après une greffe de moelle osseuse, indiquent des travaux publiés lundi dans Nature Medicine. C'est un nouveau cas officiel de guérison du VIH après une greffe de moelle osseuse: le "patient de Düsseldorf" n'a plus aucune trace du virus dans son organisme, rapporte Nature Medicine. Seulement deux cas de guérison similaires ont été décrits jusqu'à présent dans des publications scientifiques: le patient de Berlin en 2009 et le patient de Londres en 2019. Deux autres cas de guérisons ont été détaillés l'an dernier lors de conférences scientifiques, mais n'ont pas encore donné lieu à des publications en bonne et due forme. Ce troisième patient, un homme suivi à Düsseldorf, a reçu une greffe de cellules souches pour traiter une leucémie, puis a pu interrompre son traitement antirétroviral contre le VIH, a décrit le consortium international IciStem, dont l'Institut Pasteur est partenaire, dans l'étude. Dans leurs analyses, les chercheurs n'ont pas trouvé de particules virales, ni de réservoir viral activable, ni de réponses immunitaires contre le virus dans l'organisme de cette personne malgré l'arrêt du traitement depuis 4 ans. Les patients guéris ont tous en commun une situation bien particulière. Ils étaient atteints de cancers du sang et ont bénéficié d'une greffe de cellules souches qui a renouvelé en profondeur leur système immunitaire.

## Covid : les rappels de vaccin sont utiles mais leur effet dure peu

Les rappels de vaccin anti-Covid renforcent la protection contre les formes graves, y compris face aux récentes incarnations du virus, mais cet effet diminue rapidement, montre une étude française publiée hier. "Les doses de rappel ont permis de renforcer la protection contre le risque d'hospitalisation, mais cette protection restait limitée dans le temps", conclut ce travail rédigé sous l'égide de l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) et l'Assurance maladie. Cette étude, pas encore publiée dans une revue scientifique, est le dernier épisode en date d'une série de travaux qui se sont penchés sur l'efficacité des vaccins anti-Covid depuis leur introduction début 2021. La vaccination anti-Covid, qui en France se base essentiellement sur les vaccins de Moderna et Pfizer/BioNTech, a démontré son efficacité contre les formes graves, même si elle réduit peu le risque d'être contaminé à moyen ou long terme. Toutefois, même contre les hospitalisations, l'efficacité tend à diminuer au fil du temps, ce qui a conduit les autorités sanitaires à organiser des campagnes de rappel, dites de troisième, de quatrième puis de cinquième dose. On manquait néanmoins de données sur les bénéfices réels de ces rappels successifs, en particulier après l'apparition du variant Omicron. Ce dernier, qui a connu plusieurs incarnations, échappe plus facilement à la réponse immunitaire.

## Saisie de près de 13 000 comprimés psychotropes à El Khroub

La brigade de lutte contre la criminalité du service de wilaya de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine a saisi, en collaboration avec les partenaires sécuritaires, 12.900 comprimés psychotropes à El Khroub, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. L'opération a été réalisée suite à des patrouilles effectuées par la police dans le secteur de compétence

de la sûreté de wilaya, durant lesquelles un véhicule touristique suspect a suscité l'attention des policiers au carrefour de la ville d'El Khroub en provenance d'une wilaya de l'Est du pays et au bord duquel se trouvait un individu âgé de 36 ans, selon la même source. La fouille du véhicule a permis la

découverte de 12.900 comprimés psychotropes d'origine étrangère dissimulés dans les cavités intérieures des portes du véhicule, a ajouté la même source. Après achèvement des procédures réglementaires nécessaires, la personne arrêtée a été présentée devant le parquet local pour

"contrebande avec utilisation de moyens de transport dans le cadre d'un réseau criminel organisé, pratique illégale de la profession de pharmacie, non respect des dispositions relatives au contrôle sécuritaire et possession de médicaments à effet psychotrope".

### MISE AUX POINGS

«Les élites de l'Occident ne cachent pas leur objectif: infliger une défaite stratégique à la Russie, c'est-à-dire en finir avec nous une bonne fois pour toutes»

Le président russe Vladimir Poutine



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 14 km/h  
Humidité : 73%



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 4 km/h  
Humidité : 96 %

Dohr : 13h02  
Assar : 16h09  
Maghreb : 18h38  
Îcha : 19h57

Jeudi 2 chaâbane  
1444  
Sobh : 06h01  
Chourouk : 07h27

AFFAIRE DE FUITE D'AMIRA BOURAOUI DU TERRITOIRE NATIONAL

## Quatre prévenus sous mandat de dépôt et une accusée sous contrôle judiciaire

Déférés, dimanche dernier, devant le Pôle pénal spécialisé près le tribunal de Constantine pour complicité dans la fuite d'Amira Bouraoui du territoire national vers la Tunisie, survenue le 8 février passé, quatre accusés ont été placés en détention provisoire alors qu'une cinquième a été mise sous contrôle judiciaire.

En effet, confirme, hier, cette instance judiciaire dans un communiqué à l'intention de l'opinion publique, le Parquet de Constantine explique que les services de sécurité ont reçu une information selon laquelle la dénommée Amira Bouraoui, a quitté illégalement le pays pour la Tunisie, alors que celle-ci fait l'objet d'une ordonnance lui interdisant de quitter le territoire national. En conséquence de quoi, le Parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête sur cette fuite opérée avec la complicité de plusieurs indivi-



us, à savoir cinq suspects qui étaient du coup traduits devant la justice. Selon la même source, les enquêtes ont résulté sur le fait que la mise en cause par la justice algérienne a quitté le territoire national de manière illégale et que cette fuite a été

planifiée avec la complicité d'un réseau criminel organisé.

Abordant le détail, le parquet a précisé que ce groupe comprend un chauffeur de taxi « clandestin », un agent de la Police des frontières, un journaliste, un proche à ce dernier, ainsi que la mère d'Amira Bouraoui. Ces suspects ont été déférés devant le Pôle pénal spécialisé ce 19 février. Selon le Parquet, les prévenus sont poursuivis pour constitution d'association de malfaiteurs, sortie illégale du territoire national et trafic illicite de migrants par un groupe criminel organisé.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la mise en cause dans cette affaire, une fois sur le sol tunisien, a été exfiltré clandestinement vers la France par l'intervention de diplomates et officiers des services de sécurité français. Une fois arrivée à l'aéroport de Lyon en partance de Tunis, Amira Bouraoui a été accueilli par un colonel des services de renseignement français, celui-là même qui traitait avec elle lorsqu'elle était à Alger.

F. G.

COOPÉRATION ALGÉRO-JORDANIENNE

### Le secteur agricole privilégié

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a reçu le ministre jordanien de l'Agriculture, Khaled Hneifat avec lequel il a examiné les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le domaine agricole, selon un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée, lundi soir au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC, Alger), en marge des travaux de la réunion élargie aux ministres des deux pays s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par la délégation ministérielle jordanienne en Algérie. Cette rencontre a porté sur les relations entre les deux pays notamment dans le domaine agricole et les moyens de les promouvoir, outre l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines d'intérêts commun. À cette occasion, les deux parties ont mis en exergue la volonté des deux pays de renforcer les relations de coopération et de concrétiser des projets d'investissement dans le domaine agricole eu égard aux potentialités disponibles dans les deux pays.

M.Seghilani

RAMADHAN 2023

### La date de la nuit du doute fixée au 22 mars

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, hier, dans un communiqué, que ce mercredi sera le premier jour du mois de Chaâbane de l'année 1444 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du Ramadhan aura lieu le 22 mars prochain. "Le croissant lunaire annonçant le début du mois de Chaâbane de l'année 1444 de l'Hégire n'ayant pas été observé le lundi 29 du mois de Rajab correspondant au 20 février 2023, à travers l'ensemble du territoire national, et conformément aux exigences scientifiques, le 1er jour du mois de Chaâbane sera le mercredi 22 février 2023", a ajouté la même source. La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan de cette année est prévue le 29 chaâbane 1444 correspondant au 22 mars prochain", indique le communiqué.

R. S.

ILS COMMERCIALISENT À DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DES PRODUITS PÉRIMÉS

### Un réseau de contrefaçon de médicaments tombe à Alger

Un réseau criminel composé de trois individus a été démantelé, à Alger, par les services de la Gendarmerie nationale, pour fraude et contrefaçon de produits médicaux périmés et leur commercialisation à des établissements hospitaliers publics dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué du Commandement de la GN. "Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité et la protection de la santé publique, la brigade de protection de l'environnement de la GN à Alger et en coordination avec la section de recherches, a démantelé un réseau spécialisé dans la fraude et la contrefaçon des produits médicaux expirés par le biais d'une entreprise dont les propriétaires modifient la date de validité des produits médicaux", a souligné la même source.

L'opération intervient, selon le communiqué, "sur la base d'informations selon lesquelles une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits médicaux à Zeralda, commercialise des produits falsifiés et périmés et dont la date d'expiration est dépassée à des établissements hospitaliers publics à travers diffé-

rentes wilayas du pays". Les éléments de la GN ont perquisitionné le siège de l'entreprise où des quantités de produits médicaux périmés et dont la date d'expiration est dépassée ont été trouvées. En poursuivant l'enquête, "l'emplacement de l'entrepôt secret que la société utilisait pour stocker illégalement ces fournitures avant de les commercialiser, a été déterminé et en coordination avec les représentants des ministères de la Santé et du Commerce et l'inspection relevant du ministère de l'Industrie pharmaceutique, il a été confirmé que toutes ces fournitures sont périmées et nocives pour la santé humaine et présentent un danger pour la santé publique".

L'opération a permis "l'arrestation de 3 individus impliqués, outre la saisie de plus de 500.000 unités de fournitures médicales de différents types locales et étrangères", a indiqué le communiqué. Après le parachèvement de toutes les procédures juridiques, les individus impliqués seront présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, conclut la même source.

R. S.

ALGER

### 250 kg de viandes blanches avariées saisis et trois individus arrêtés

Les services de la sûreté de circonscription administrative d'El Harrach à Alger ont procédé, dans le cadre de leurs activités de lutte contre la fraude, à la saisie de 250 kg de viandes blanches impropres à la consommation, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude et la préservation de la santé publique, les services opérationnels de la sûreté relevant de la circonscription administrative d'El Harrach ont organisé, en coordination avec les services de santé et d'hygiène de la direction du Commerce, des sorties conjointes sur le terrain dans les différents marchés et locaux de vente de viandes relevant du territoire de compétence de la circonscription administrative d'El-Harrach, lors desquelles plusieurs infractions ont été enregistrées. Les infractions et dépassements ont porté sur « le non-respect des conditions de conditionnement et d'hygiène et la saisie de 250 kg de viandes blanches impropres à la consommation », les services de la Sûreté nationale ont ajouté que trois (03) individus ont été arrêtés en flagrant délit. Expliquant qu'Après avoir été déférés devant le parquet territorialement compétent, deux des 3 accusés ont été condamnés à une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 da alors que le troisième mis en cause, en fuite, a été condamné à 5 ans de prison ferme avec émission d'un mandat d'arrêt à son encontre.

M. S.

### SOUS-RIRE

